



VOIXéco

Le VIE, tremplin vers l'emploi et accélérateur de développement

International. Pour se développer à l'étranger, les entreprises peuvent avoir recours au volontariat international en entreprise (VIE), un dispositif qui vient de fêter ses 25 ans. Dans les Hauts-de-France, une centaine d'entreprises ont sauté le pas. Explications.



Les entreprises des Hauts-de-France se sont emparées du dispositif : cette année, trois cents jeunes de la région ont été missionnés à l'international.
Photo archives Pierre Le Masson



**Nathalie
Labreigne**
Journaliste

nlabreigne@lavoixdunord.fr

1 Un programme réservé aux 18-28 ans

Faire ses premiers pas dans le monde du travail mais dans un autre pays que la France : voilà ce que propose aux jeunes âgés de 18 à 28 ans le volontariat international en entreprise (VIE). Ce programme porté par l'agence nationale Business France permet aux entreprises qui souhaitent se développer à l'international de recruter un jeune, sans condition de diplôme ou de formation, et de lui confier une mission technique ou commerciale à l'étranger pour une durée de 6 à 24 mois. Le dispositif, qui vient de fêter son quart de siècle d'existence, a déjà

bénéficié à plus de 120 000 jeunes et à plus de 10 000 entreprises françaises, accompagnées dans leur internationalisation. « C'est une solution simple, un service clé en main, résume Stéphane Alisse, directeur du programme VIE à Business France. Notre agence met en relation les jeunes candidats avec les entreprises qui paient Business France dans le cadre d'une convention pour l'accompagnement social et logistique du jeune pendant sa mission. »

Durant son séjour à l'étranger, le volontaire perçoit une indemnité, dont le montant varie selon le pays pour tenir compte du coût de la vie, du taux de change... « Les entreprises peuvent bénéficier de subventions régionales, précise Stéphane Alisse. Dans les Hauts-de-France, cette aide va de 6 000 à 9 000 euros. »

2 Une solution gagnante pour les entreprises et les volontaires

Si les PME et ETI ont volontiers recours au dispositif, c'est qu'en plus d'être avantageux financièrement, il leur permet de tester de nouveaux marchés. « Parfois, on a l'idée que le VIE est l'apanage des grands groupes, avance Stéphane Alisse. En réalité, 71 % des entreprises concernées sont de taille moyenne ou intermédiaire. Et cette proportion monte à 77 % dans les Hauts-de-France avec un tissu diversifié, dans le BTP, l'agroalimentaire ou l'industrie. »

Le point commun de ces entreprises : proposer aux volontaires des missions techniques ou commerciales pour soutenir les exportations ou l'innovation. « Ce sont beaucoup de missions dans l'ingénierie, donc les candidats ont souvent un profil d'ingénieur technique. »

Une étude menée par l'EDHEC a montré tout l'intérêt de ce dispositif pour les volontaires : « C'est un tremplin vers l'emploi : 94 % des VIE ont trouvé un emploi en moins de six mois et pour 70 % d'entre eux, ça a été un accélérateur de carrière, et notamment pour les femmes », détaille Stéphane Alisse.

Ces dernières sont désormais majoritaires parmi les candidats et 45 % à partir. « Dans l'immense majorité des cas, le VIE a permis de développer des compétences humaines : c'est à la fois une expérience professionnelle et personnelle unique. »

3 Un dispositif bien développé dans la région

Porte d'entrée vers l'Europe et très dynamiques dans l'export à l'international, les Hauts-de-France ont largement recours au VIE. « Dans le top cinq des pays dans lequel les entreprises de la

région envoient des VIE, on trouve la Belgique, l'Espagne, l'Italie mais aussi les États-Unis et le Canada », liste le directeur de Business France. Cette année, une centaine d'entreprises, pour la majorité basées dans le Nord, ont missionné trois cents jeunes : un chiffre en hausse par rapport à 2024, note Stéphane Alisse, et qui place la région parmi celles qui ont le plus recours au dispositif, derrière l'Île-de-France. « Aujourd'hui, on a 11 500 jeunes Français en poste dans 118 pays, ce qui correspond à 2 000 entreprises sur le plan national. Beaucoup de PME utilisent le dispositif plusieurs fois et près de 75 % d'entre elles déclarent recruter le jeune en fin de mission. » ●